

## 1<sup>ère</sup> maison individuelle labellisée E3C2 en France et certification NF HABITAT HQE™ pour Les Bastides Lauragaises



Les Bastides Lauragaises ont remis hier à leurs clients le label de la première maison individuelle labellisée E3C2 de France.

Une performance et surtout une première pour le secteur de la maison individuelle.

L'obtention de cette labellisation, ainsi que la titularisation des Bastides Lauragaises pour la certification NF HABITAT HQE™, constituent pour l'entreprise des caps importants qui lui permettent de renforcer son positionnement sur le marché de la construction de maisons individuelles à Toulouse et alentours.



### E3C2 : c'est possible !

Un peu plus d'un an après avoir annoncé la pose de la première pierre et quelques mois après avoir obtenu la première certification à la conception de niveau E3C2, c'est désormais officiel : Les Bastides Lauragaises ont obtenu le certificat de **labellisation de la première maison E3C2 construite en France**.

Une avancée pour le secteur de la construction de maisons individuelles, pour qui le label E+C- doit amener un retour d'expérience pour adapter la nouvelle réglementation à venir (RE 2020).

Pour William Antoine, l'obtention de ce certificat est une victoire : « Grâce à cette labellisation nous prouvons à notre profession qu'atteindre de tels niveaux E+C- est aujourd'hui possible, grâce à un travail en étroite collaboration avec un bureau d'étude, mais également grâce aux innovations constantes des industriels. ».

Cette labellisation a été délivrée par **CEQUAMI** (Groupe Qualitel) en partenariat avec l'**ADEME** (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le **Ministère du Logement et de l'Habitat Durable**.



### Une diversification de son activité pour Les Bastides Lauragaises

Au-delà de l'obtention de ce label, les Bastides Lauragaises sont entrées récemment dans le cercle très restreints des constructeurs toulousains détenant la **certification NF Habitat HQE**. Un cap important qui témoigne de l'**engagement de l'entreprise en faveur d'un mode constructif plus respectueux de l'environnement**, utilisant des équipements plus performants, plus économes qui favorisent le « bien-vivre » dans le respect du budget de chacun.

Aussi, cette titularisation permet à l'entreprise d'envisager d'étendre son activité pour se diversifier dans la construction de maisons groupées et petits collectifs, en collaboration avec les acteurs du secteur, à l'heure où le marché de la construction tend vers la densification.

Après avoir réalisé un chiffre d'affaires de 3,3 millions d'euros en 2017/2018, William Antoine projette pour 2018/2019 de maintenir et stabiliser l'activité de l'entreprise, afin d'accompagner cette évolution de l'activité de l'entreprise.